

Pèlerinage du secteur de l'Yvette

Parcours pour les marcheurs (édition du 01/06/2021)

(Pierre HERMET – Jean Pierre RAIMOND)

En fait trois propositions retenues: 3 / 6/ 10 Km)

3 itinéraires en fonction des ambitions

It	Origine	Responsable de route	Heure pour covoiturage aux Ulis	Heure de départ de la marche	Km	Dénivelé positif
1	Eglise St Jean Baptiste de Mauchamps	Jean Pierre RAIMOND	9 h 30	10 h 15	3 Km	5 m
2	Gare de St Chéron	Daniel SALOU	9 h 00	9 h 45	6 Km	70 m
3	Gare de St Chéron	Pierre HERMET	7 h 45	8 h 30	10 Km	130 m
(4)	Retour à l'Eglise de Mauchamps				1, 9 Km	60 m
(5)	Retour à St Chéron				4, 6 Km	35 m

Plusieurs possibilités envisageables :

Laisser une voiture le matin au point de départ et retour à la fin à pieds (2 Km / 45 mn pour l'itinéraire 1, 4,7 Km / 1 h 15 pour le retour à St Chéron), ou en covoiturage

Laisser les voitures à St Sulpice et covoiturages vers les points de départ et retour des chauffeurs le soir

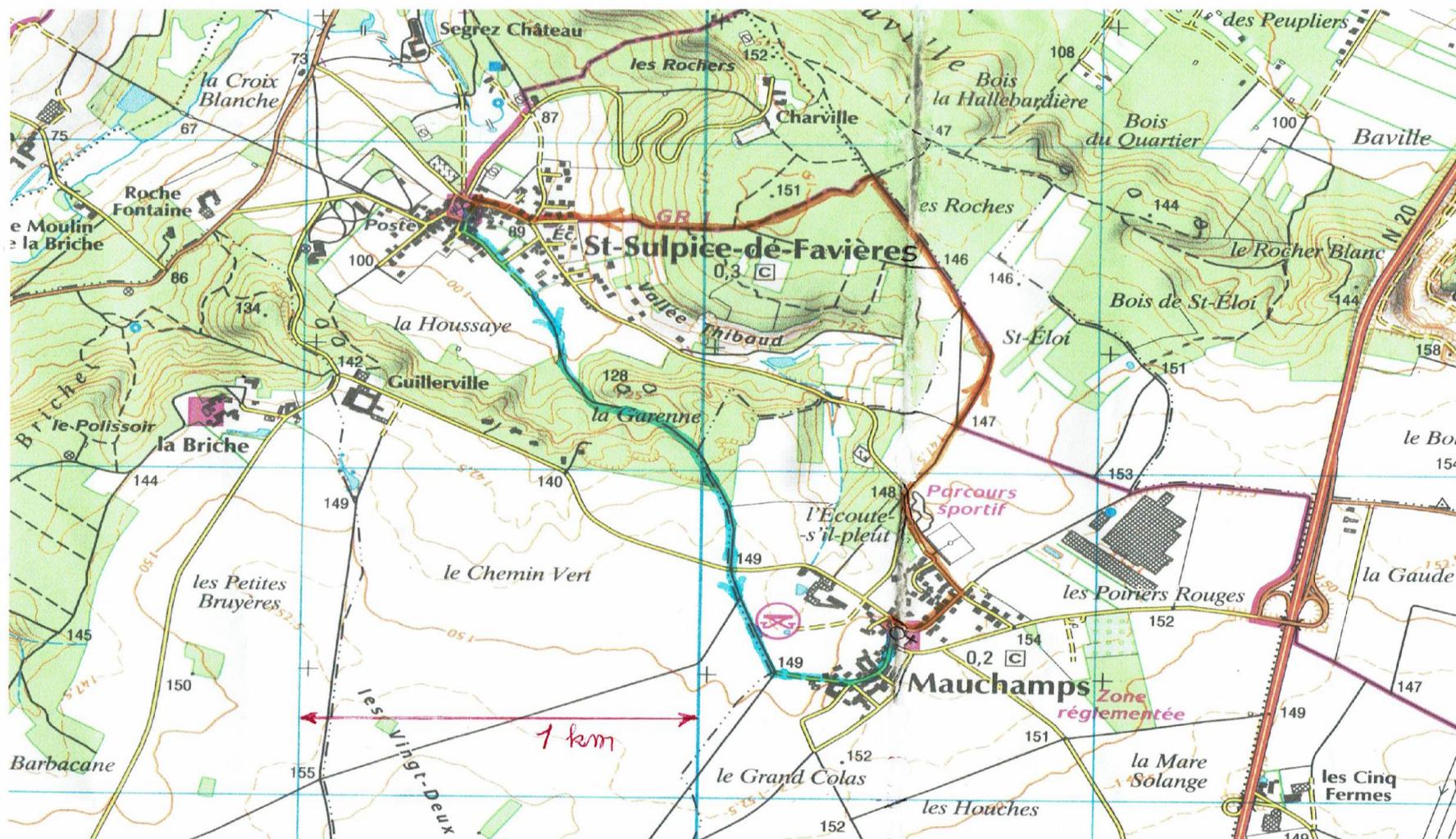
Au départ de Mauchamps (itinéraire 1) il est possible d'utiliser l'itinéraire de retour proposé (un peu plus court que celui de l'aller)

Organisation :

La composition des marches sera définie en avance. Chaque marche partira du point de départ prévu avec un responsable de groupe un serre-fil en fin de groupe, Au cas où le groupe serait trop nombreux il se scindera en plusieurs groupes espacés, chacun avec un responsable et un serre-fil

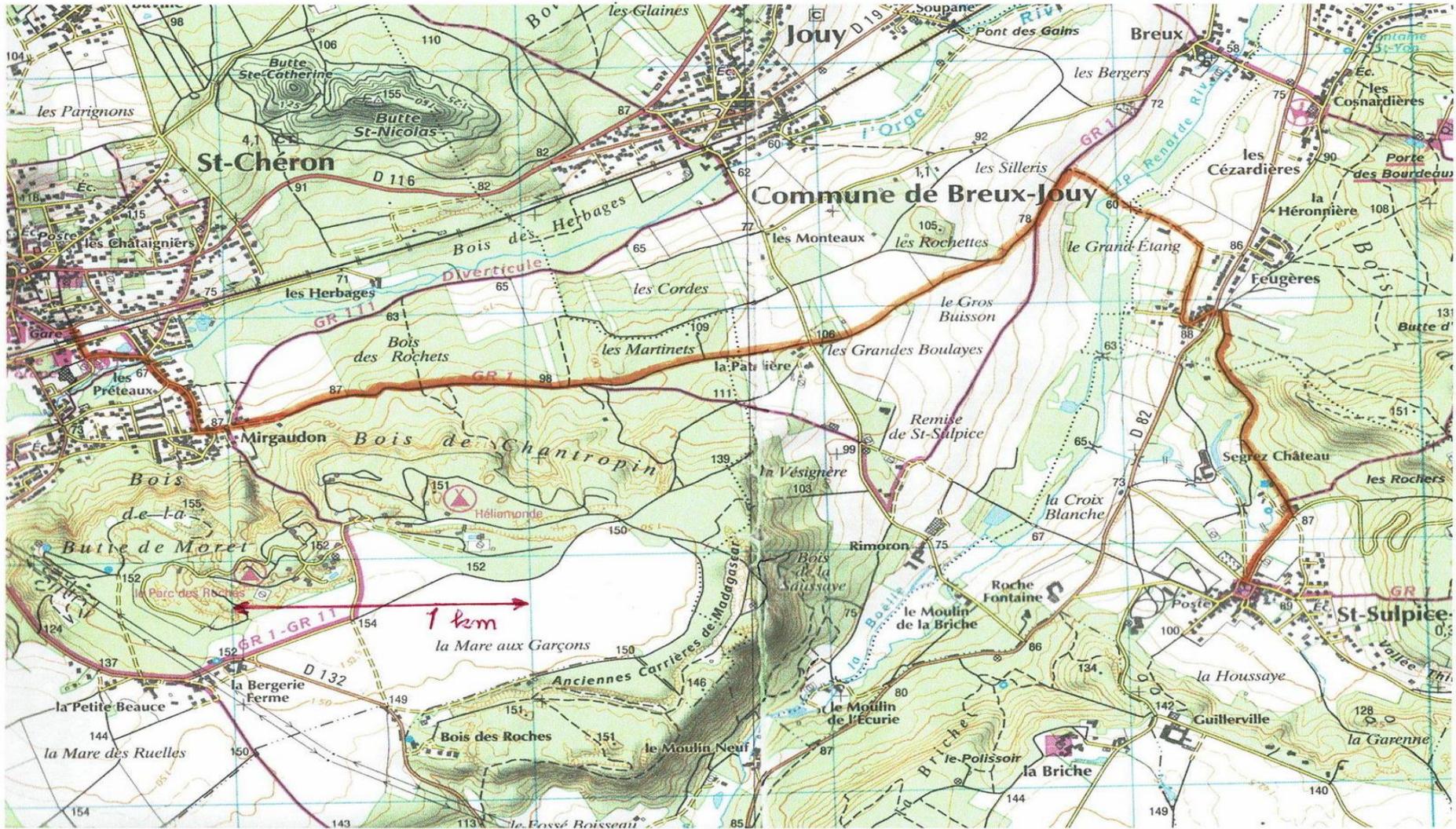
It 1 : Parcours Eglise St Jean Baptiste de Mauchamps - St Sulpice de Favières (circuit 1)

(Distance de l'ordre de 3 Km responsable de route : Jean Pierre RAIMOND)



It 2 : Parcours St Chéron - St Sulpice de Favières

(Distance de l'ordre de : 6 Km / responsable de route : Daniel Salou)



It 3 : Parcours St Chéron - St Sulpice de Favières

(Distance de l'ordre de : 10 Km / responsable de route : Pierre HERMET)

